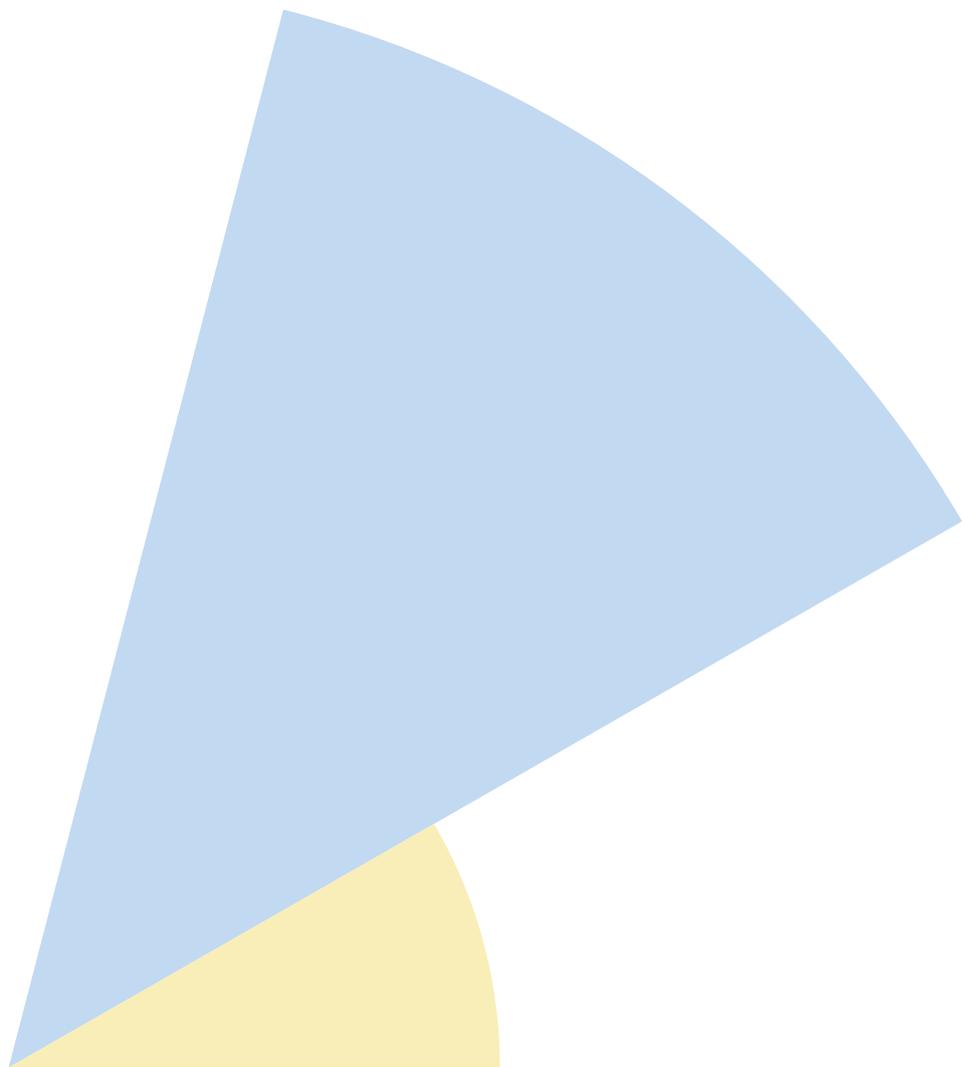


La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils socio-démographiques

En Corse, la pauvreté concerne particulièrement les retraités, le plus souvent vivant seuls, qui constituent 43 % des ménages pauvres. La Corse est la région métropolitaine où cette part est la plus élevée. Les ménages locataires du privé et dépendants des transferts sociaux représentent 20 % des ménages pauvres. Il s'agit souvent d'hommes seuls ou de familles monoparentales. Parmi les ménages pauvres, 16 % sont insérés dans l'emploi, ce sont souvent des couples avec enfants supportant des charges familiales. Les autres ménages pauvres sont non insérés dans l'emploi, propriétaires de leur logement (10 %), ou locataires du social (6 %), ou encore des jeunes de moins de 30 ans étudiants ou en début de vie active (4 %).

La situation face à l'emploi principal axe de différenciation

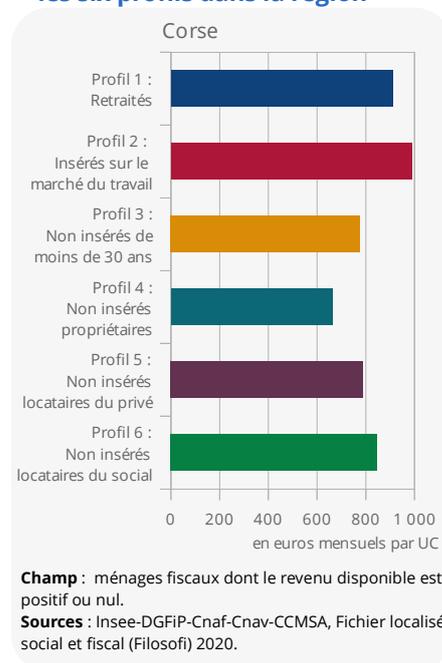
La pauvreté monétaire peut être liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales etc. Pour appréhender la diversité de ces situations, une typologie des ménages pauvres permet d'identifier six profils socio-démographiques distincts. Parmi ces profils, certains vivent essentiellement sur leurs revenus d'activité, d'autres grâce aux prestations sociales ; certains correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Ce qui caractérise en premier lieu les ménages pauvres est leur situation face à l'emploi. Ainsi, en Corse, les ménages retraités (profil 1) sont les plus nombreux, ils regroupent 43 % des ménages pauvres insulaires ▶ **figure 1a**. Le deuxième profil rassemble des actifs « insérés sur le marché du travail » (profil 2). Ces derniers perçoivent des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à la moitié SMIC par adulte (770 €). Ce profil représente 16 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (23 %) du fait de nombreuses familles avec enfants. Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi (profil 3). Ces ménages sont concernés par des problématiques de formation et d'entrée sur le marché du travail. Sur l'île, ils représentent 4 % des ménages pauvres.

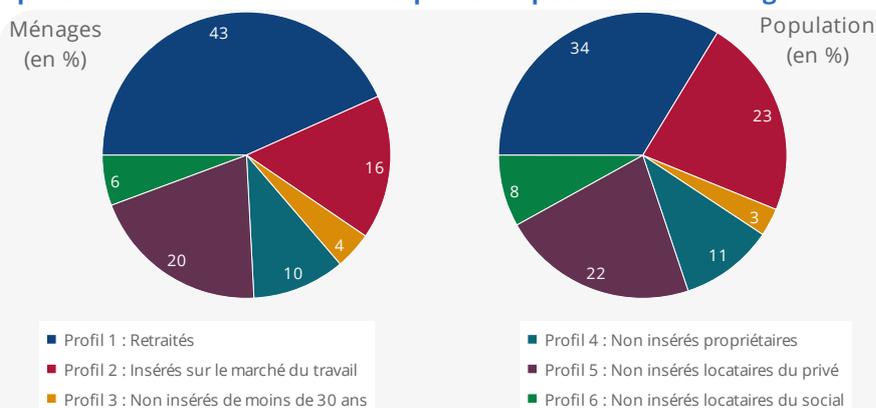
Au delà de l'âge, parmi les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, trois profils se dessinent également selon le statut d'occupation du logement. D'abord, les propriétaires (profil 4) représentent 10 % des ménages pauvres de Corse. Puis, se distinguent les locataires du privé (profil 5) avec 20 % des ménages pauvres insulaires. Enfin, les locataires du parc social (profil 6) regroupent 6 % des ménages pauvres de l'île. Ces deux derniers profils rassemblent 46 % des enfants pauvres de la région.

Parmi les ménages pauvres, ceux non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement ont le niveau de vie médian le plus faible (664 euros mensuels) ▶ **figure 1b**. À l'inverse, les ménages pauvres insérés sur le marché du travail ont le niveau de vie médian le plus élevé (990 euros), suivi des retraités (909 euros).

▶ 1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région



▶ 1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région



Note : Les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.
Champ : Corse, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

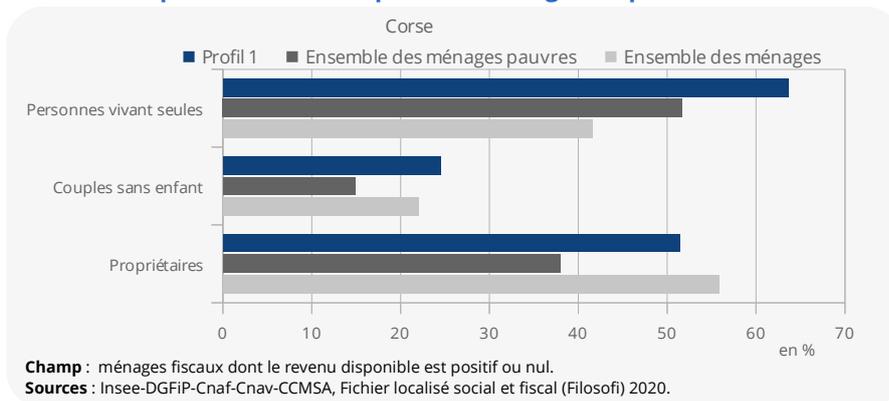
Profil 1 : des retraités plus souvent seuls

La Corse est la région dans laquelle la part des retraités dans les ménages pauvres est la plus élevée. Ce premier profil représente quatre ménages pauvres sur dix sur l'île contre trois sur dix sur le continent. Il constitue le principal profil de la pauvreté insulaire. En effet, les ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 ans ou plus sont particulièrement concernés par la précarité en Corse. Leur taux de pauvreté s'établit à 17 % contre 10 % en France métropolitaine. Or, la population âgée est aussi plus importante sur l'île. En outre, en Corse, contrairement au continent, la pauvreté s'accroît avec l'âge et 49 % de ces retraités pauvres sont âgés de 75 ans ou plus contre 42 % en France métropolitaine.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce premier profil présente une part importante des personnes vivant seules et dans une moindre mesure des couples sans enfant ▶ **figure 2a**. Ainsi, même s'il regroupe 43 % des ménages pauvres, il représente un poids inférieur dans la population pauvre insulaire (34 %).

De fait, les revenus disponibles des retraités en situation de pauvreté reposent principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 76 % dans la région, et relativement peu sur les prestations sociales

▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



(autres que les retraites) comparé aux autres ménages pauvres. Enfin, la part des ménages propriétaires de leur logement, ainsi que celle des ménages habitant une commune rurale non périurbaine, est plus fréquente dans ce profil que dans l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Parmi les ménages pauvres, les retraités constituent le principal profil de la pauvreté tant en Corse-du-Sud (44 %) qu'en Haute-Corse (43 %). Dans l'Hexagone, seuls les départements du Cantal et de la Creuse dans le Massif-Central ont davantage de retraités parmi les ménages pauvres (respectivement 47 % et 45 %) ▶ **figure 2b**.

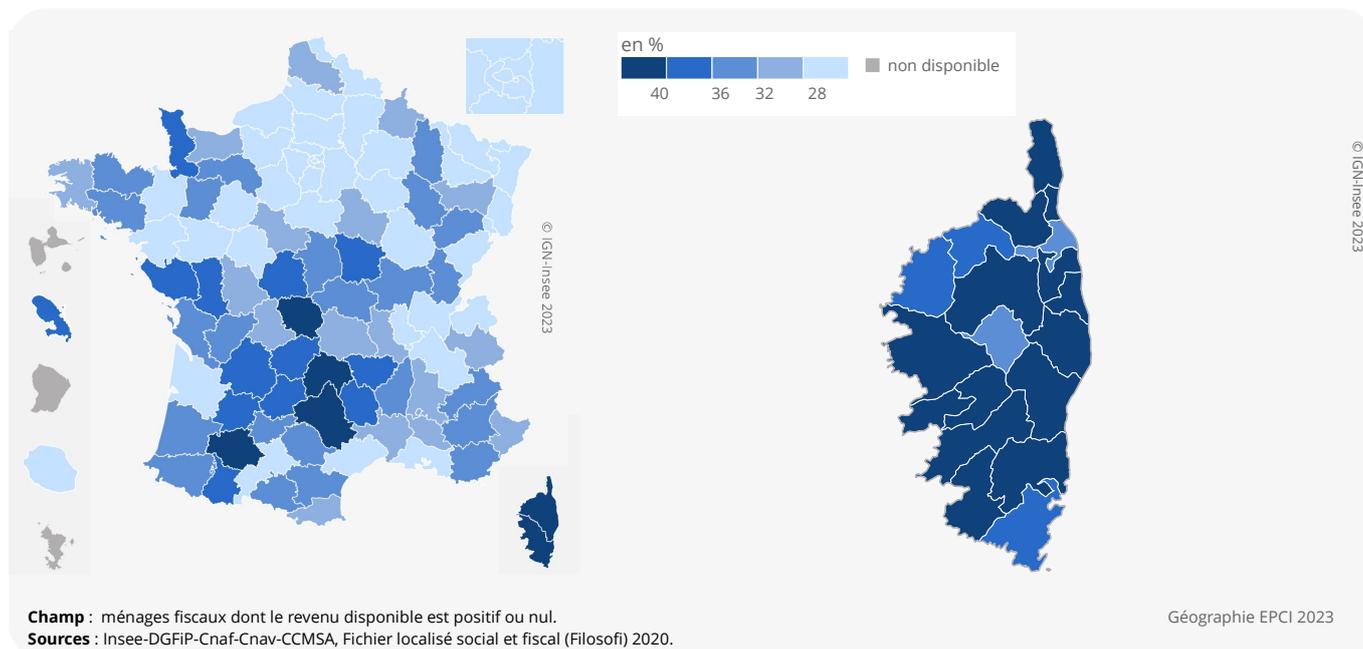
Des retraités pauvres plus présents dans les EPCI ruraux

C'est au sein des EPCI ruraux que le

poids des ménages retraités pauvres est le plus élevé. Ainsi, dans les intercommunalités Spelunca-Liamone ou Pasquale Paoli, plus de la moitié des ménages pauvres sont des ménages retraités (respectivement 55 % et 52 % des ménages). Ces derniers sont également très présents dans l'EPCI de l'Oriente (50 %).

À l'inverse, les ménages retraités sont moins présents dans les EPCI de Marana-Golo (35 %) ou du Centre Corse (36 %) en lien avec une population davantage périurbaine ou étudiante. Enfin, dans les EPCI touristiques du Sud Corse, de Calvi Balagne et de l'Île-Rousse – Balagne, la part de ménages retraités dans la population pauvre est en dessous de la moyenne régionale. Ces territoires abritent davantage une population active jeune percevant des salaires faibles dans le secteur du tourisme.

▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



Profil 2 : des ménages insérés dans l'emploi, souvent avec des charges familiales

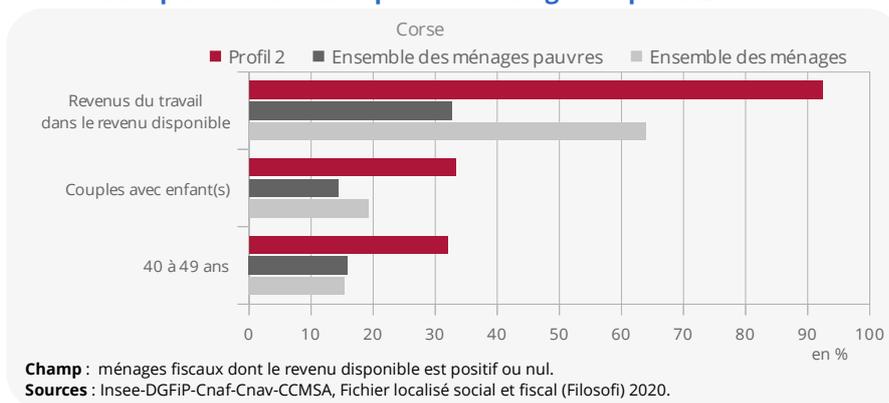
En Corse, les personnes insérées sur le marché du travail constituent 16 % des ménages pauvres de l'île contre 18 % en France métropolitaine.

Le profil 2 est caractéristique des ménages qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté.

Parmi ce second profil, la part des revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salarié) dans le revenu disponible est de 92 %, soit trois fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (33 %) ▶ **figure 3a**. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial.

Ce profil se caractérise par une forte présence des couples avec enfant(s) : 33 % des ménages contre 14 % pour l'ensemble des ménages pauvres. C'est d'ailleurs, avec les non insérés dans l'emploi locataires (profil 5), la catégorie qui regroupe la plus forte proportion d'enfants en situation de pauvreté (36 %).

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est aussi très marquée dans ce groupe, en lien avec un taux d'emploi plus important à ces âges.

Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région.

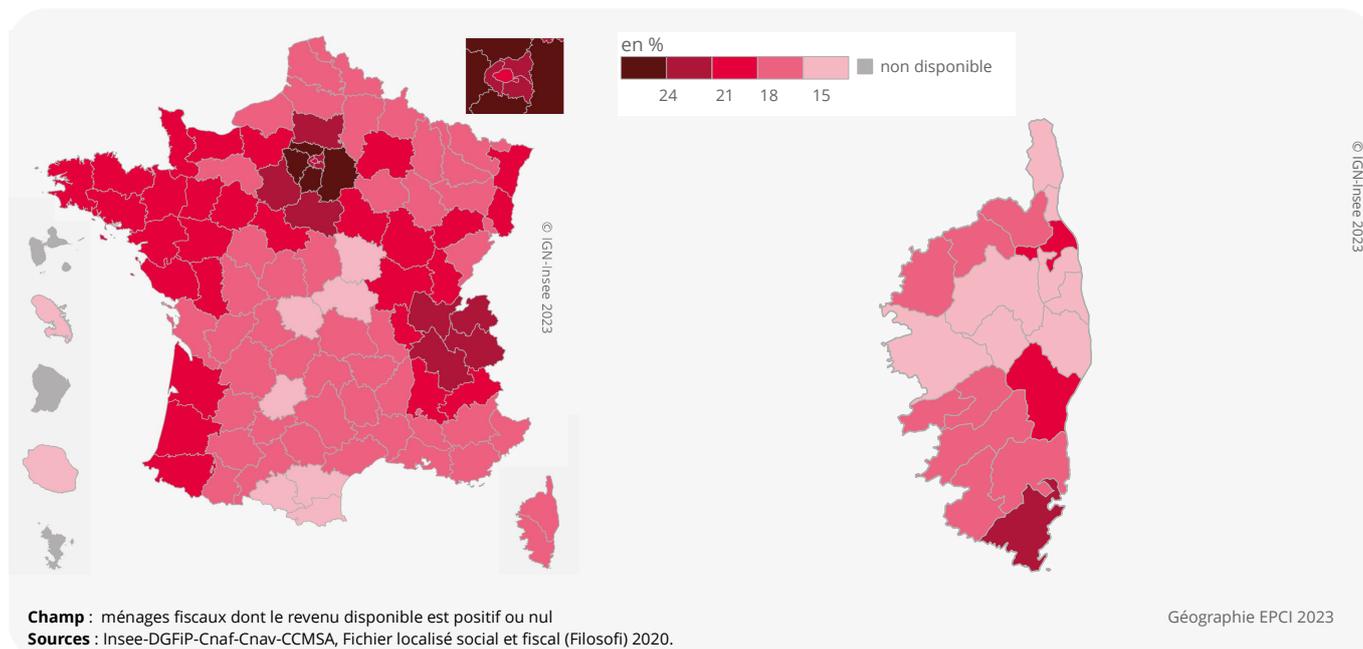
Ce profil est relativement peu présent en Corse (avant-dernière région devant l'Occitanie) et rassemble respectivement 18 % et 15 % des ménages pauvres de Corse-du-Sud et de Haute-Corse. Dans l'Hexagone, il est sur-représenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

Un profil très présent dans l'EPCI de Sud-Corse

Ce profil représente 21 % des ménages pauvres dans la communauté de communes du Sud-Corse en lien avec la forte présence d'emplois touristiques souvent saisonniers et peu rémunérés. Il est également plus fréquent dans les intercommunalités de Marana-Golo et de Fium'Orbu Castellu (respectivement 20 % et 18 %). C'est beaucoup plus que dans la communauté d'agglomération de Bastia (15 %).

En revanche, dans les EPCI des espaces ruraux tels que Pasquale-Paoli, Spelunca Liamone ou la Costa Verde, la part des actifs dans les ménages pauvres est plus faible. Ceci peut s'expliquer par une plus grande présence des retraités dans ce type d'espace.

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



Profil 3 : des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

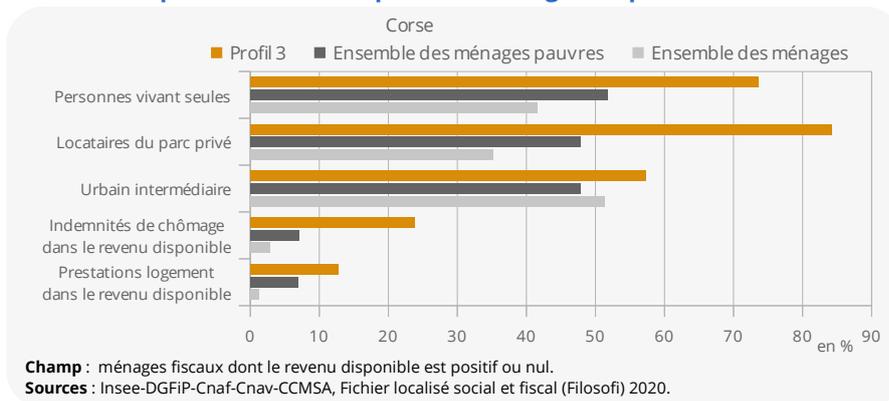
En Corse, les jeunes de moins de 30 ans non insérés sur le marché du travail représentent 4 % des ménages pauvres contre 11 % en France métropolitaine.

Ce troisième profil regroupe les jeunes possiblement en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

Le profil 3 rassemble majoritairement des personnes vivant seules sur l'île (74 % contre 52 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et des locataires dans le parc privé (84 % contre 48 %) ▶ **figure 4a**. Ces jeunes résident principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent plus des prestations sociales (40 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et des prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (24 % du revenu disponible).

▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



La Corse est la région où le profil 3 est le moins présent, notamment en raison d'une population vieillissante. Les jeunes de moins de 30 ans non insérés représentent respectivement 4 % et 5 % des ménages pauvres dans les départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse.

Au niveau national, ce profil se retrouve en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles (Haute-Garonne et Rhône) ▶ **figure 4b**.

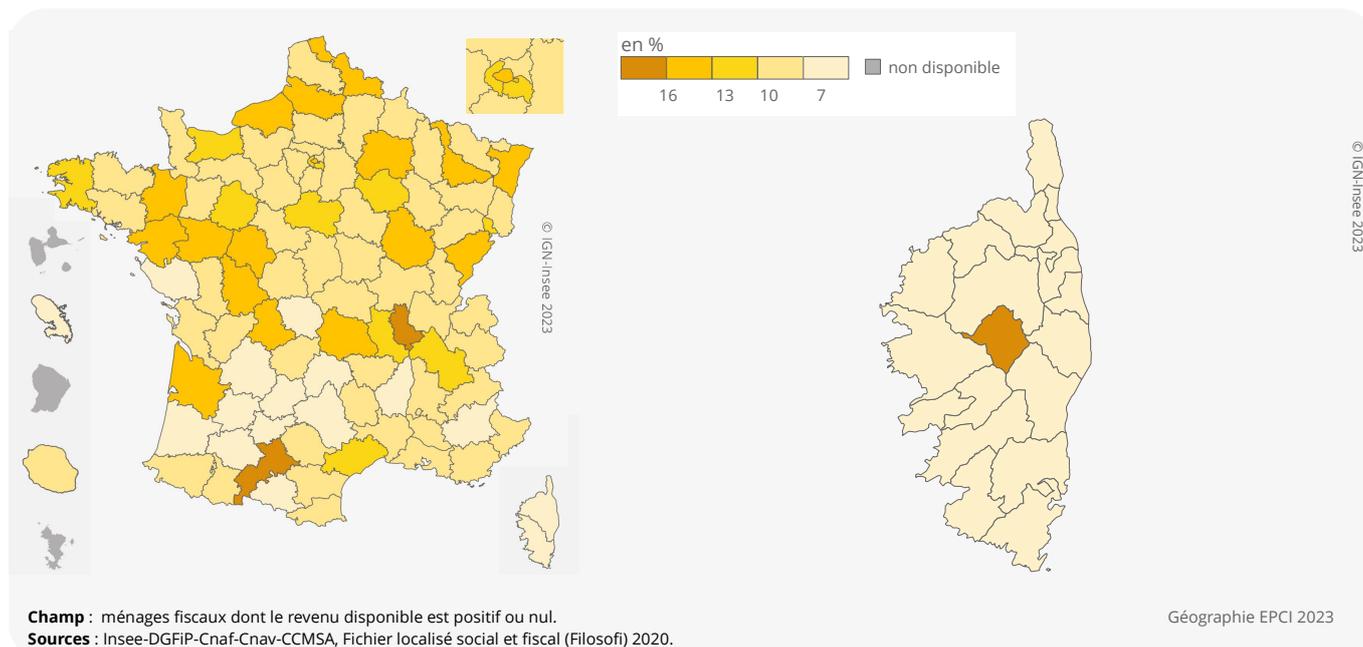
En effet, dans les autres territoires insulaires, la part de ce profil ne dépasse pas 4 %.

De plus dans les EPCI les plus ruraux, la part des jeunes de moins de 30 ans non insérés est la plus faible (inférieure à 3 % des ménages pauvres). Cela est essentiellement dû à la moindre présence des jeunes de moins de 30 ans dans ce type d'espace.

Une présence marquée à proximité de l'université

Parmi les ménages pauvres du Centre-Corse, 16 % appartiennent à ce profil. Principalement étudiants, ils occupent des logements locatifs à proximité de l'université, ce qui explique leur présence marquée dans cet EPCI.

▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



Profil 4 : Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

En Corse, les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement représentent 10 % des ménages pauvres, comme au niveau national.

Ce quatrième profil rassemble des indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...) au parcours professionnel précaire et donc peu ou pas insérés dans l'emploi. En effet, les indemnités de chômage comptent pour 15 % de leur revenu disponible soit deux fois plus que pour l'ensemble des ménages pauvres.

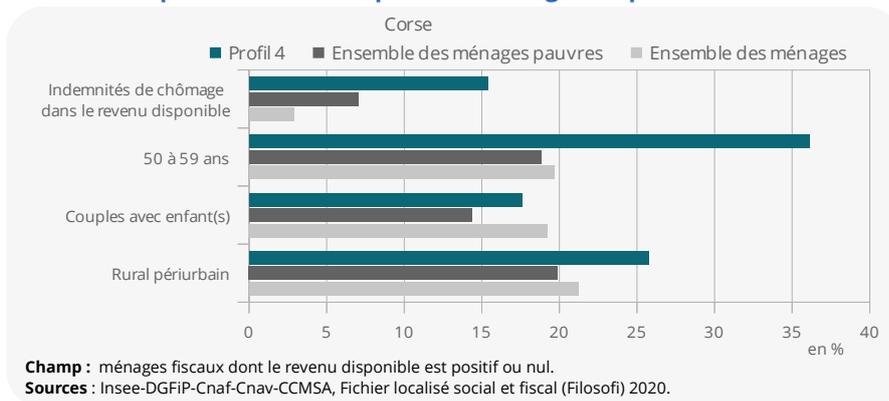
Cette population est relativement âgée avec 36 % des ménages dans la classe d'âge des 50-59 ans.

Elle est aussi davantage composée de couples avec enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (18 % contre 14 %) ▶ **figure 5a**.

Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants, et ce profil regroupe ainsi 10 % des enfants pauvres de la région.

Par ailleurs, ces ménages vivent plus fréquemment dans une commune rurale : 65 % d'entre eux résident dans l'espace rural contre 52 % pour l'ensemble des ménages pauvres de l'île.

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



Ces ménages sont autant présents en Corse-du-Sud qu'en Haute-Corse.

À l'échelle de la France, ce profil est surreprésenté dans les départements au Sud et à l'ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

Un profil davantage présent au nord de l'île

Du fait de leur poids démographique supérieur dans les espaces ruraux (dont périurbain), les ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement sont davantage présents dans le Cap-Corse et dans le Nebbiu-Conca d'Oro avec respectivement 17 % et 16 % des ménages pauvres.

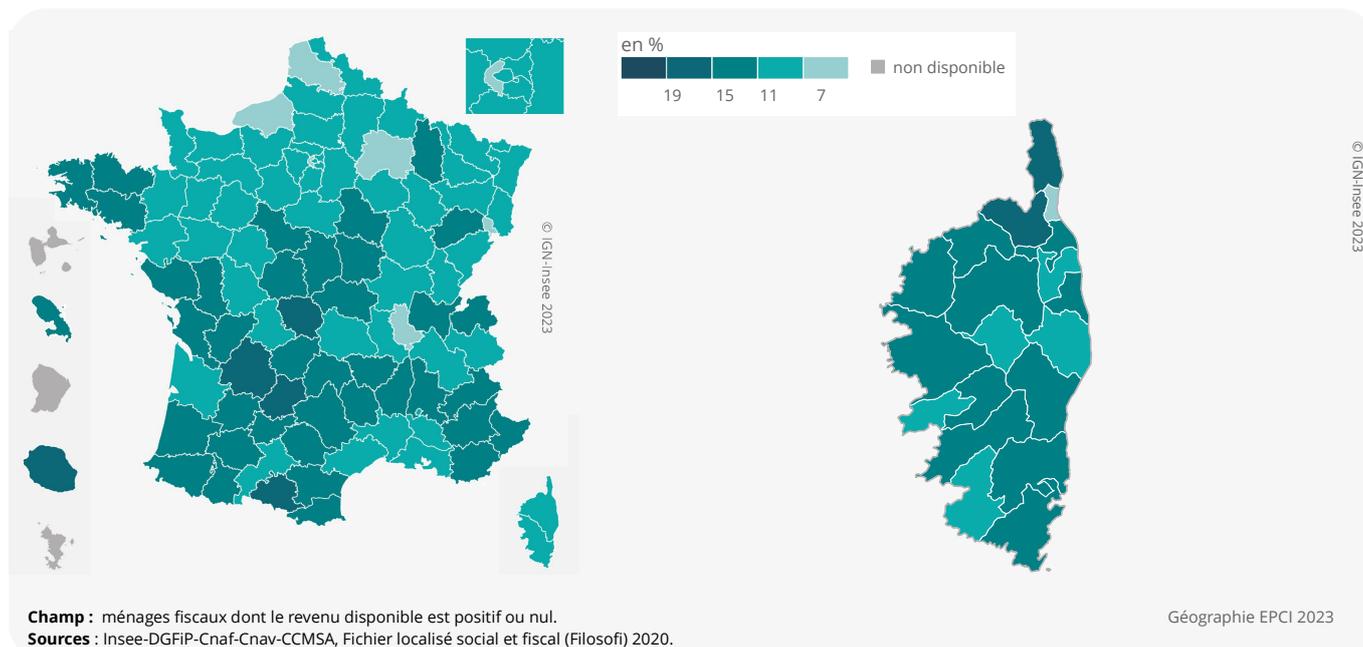
Ils représentent également une part plus importante des ménages pauvres

(entre 11 % et 14 %) dans onze autres intercommunalités telles que Sud-Corse, Spelunca-Liamone ou Celavu-Prunelli.

À l'inverse, le poids de ce profil dans les ménages pauvres est inférieur à 8 % dans les espaces à plus forte densité urbaine comme les communautés d'agglomération du Pays Ajaccien et surtout de Bastia, où il s'établit à 6 %.

La plus forte présence de cette catégorie dans les EPCI périurbains et ruraux peut s'expliquer par des raisons de difficultés d'accès au logement dans l'espace urbain et par une moindre insertion dans l'emploi du fait de l'éloignement des pôles d'activité.

▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



Profil 5 : des ménages locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

Les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé regroupent 20 % des ménages pauvres de l'île soit 3 points de plus qu'en France métropolitaine.

Ce cinquième profil se caractérise par des prestations sociales qui représentent la moitié des revenus disponibles contre 29 % pour l'ensemble des ménages pauvres.

Ces revenus sont composés à 26 % par des minima sociaux contre 16 % pour l'ensemble des ménages pauvres. Les indemnités de chômage constituent également 18 % du revenu disponible contre 7 % pour l'ensemble des ménages pauvres.

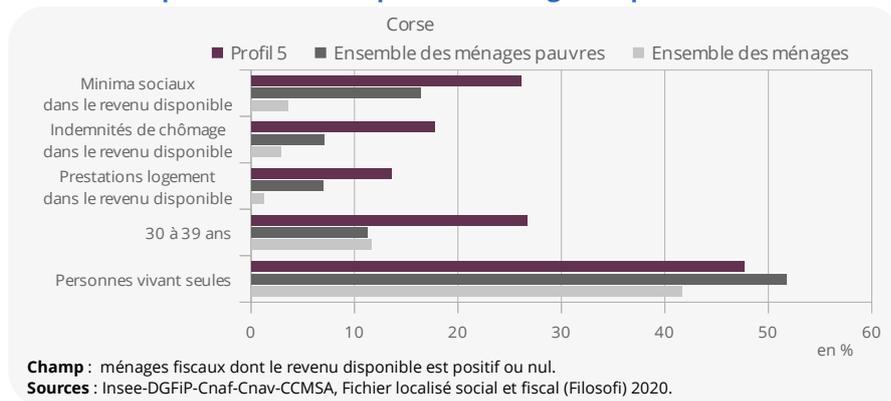
Les ménages du profil 5 sont également plus souvent bénéficiaires des prestations logement (14 %, soit le double de l'ensemble des ménages pauvres). Enfin, 28 % des revenus de ces ménages proviennent du travail.

Ce profil se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (27 % contre 11 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région)

► [figure 6a](#).

Dans ce profil, 47 % des ménages sont des personnes vivant seules, majoritairement des hommes.

► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



Le profil 5 regroupe aussi des familles monoparentales (22 % contre 16 % pour les ménages pauvres) et des couples avec enfant(s). Ainsi, 31 % des enfants pauvres s'intègrent dans ce profil.

Les ménages pauvres non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé sont particulièrement présents tant en Haute-Corse (21 % des ménages pauvres) qu'en Corse-du-Sud (19 %). Ces deux territoires se situent ainsi dans les 20 premiers départements français.

Au niveau national, ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion ► [figure 6b](#).

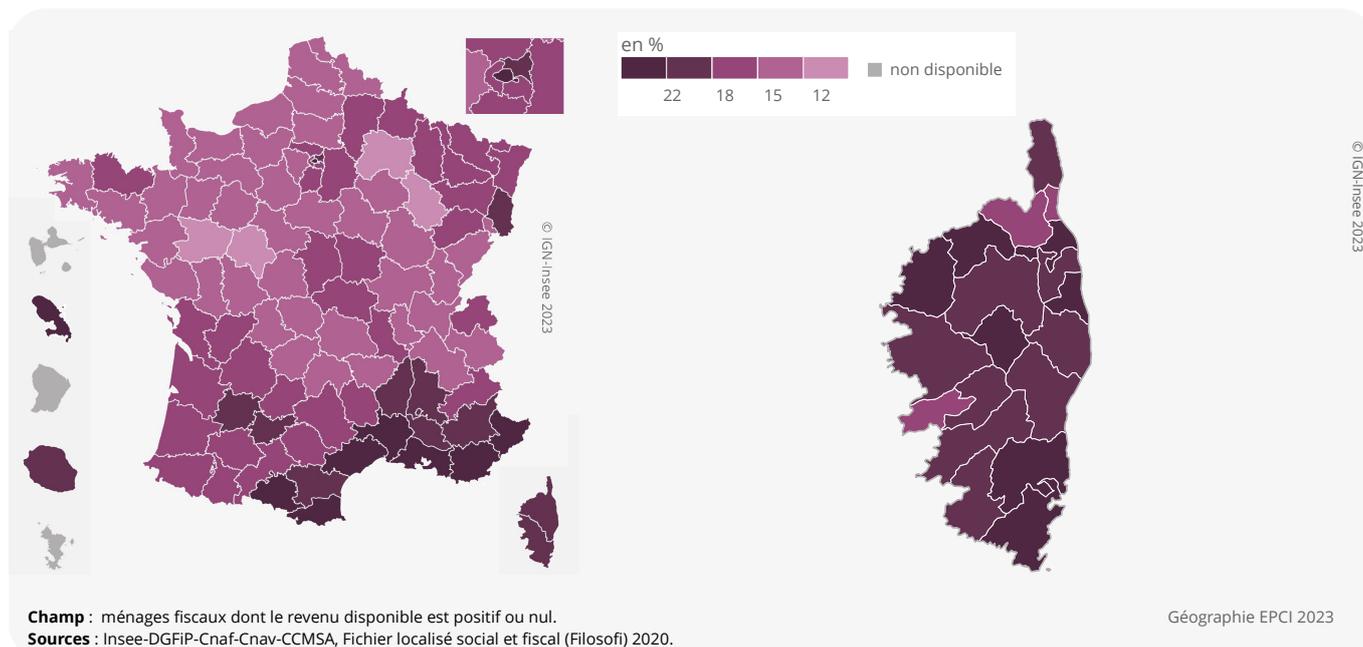
Une catégorie plus présente dans les EPCI insulaires ruraux

Sur l'île, la présence des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé est surtout marquée au nord-est dans l'EPCI de la Costa Verde (26 % des ménages pauvres) ainsi qu'au nord-ouest dans l'intercommunalité de l'Île-Rousse - Balagne (25 %).

Ce profil est également très présent dans l'EPCI du Centre Corse ou de Marana-Golo (entre 23 % et 24 %).

À l'inverse, ces ménages sont moins présents dans le Pays Ajaccien, à Bastia et dans le Nebbiu-Conca-d'Oro (17 % des ménages pauvres). Les tensions sur le marché immobilier locatif, l'offre en logements sociaux davantage développée et la présence de pôles d'activité peuvent expliquer cette tendance.

► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



Profil 6 : des ménages résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

Les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social représentent 6 % des ménages pauvres insulaires contre 17 % en moyenne nationale. La Corse est la région où ce sixième profil est le moins présent en lien avec la faible densité du territoire et une offre en logements sociaux moins importante.

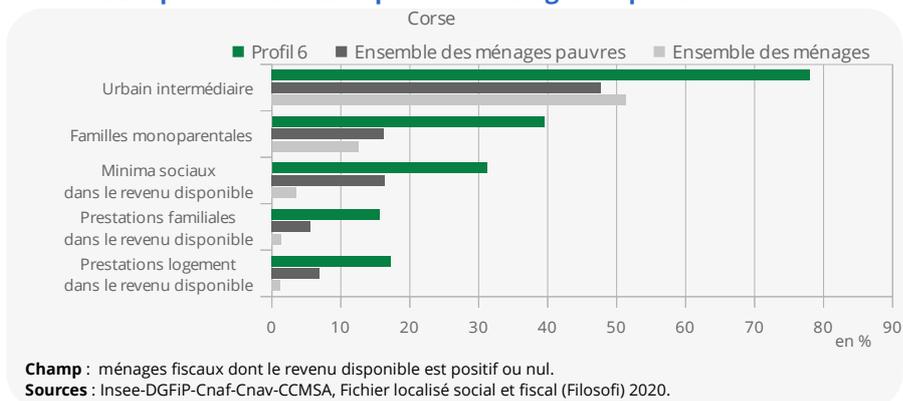
Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec 78 % des ménages résidant dans une commune urbaine intermédiaire contre 48 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Les familles monoparentales représentent 40 % des ménages du profil 6, contre 16 % pour l'ensemble des ménages pauvres insulaires ▶ **figure 7a**.

Dans la région, 15 % des enfants pauvres appartiennent à ce profil du fait d'une part importante de familles avec enfants, notamment des familles nombreuses de 3 enfants ou plus.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est la plus élevée par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région les revenus disponibles de ces ménages se composent à 64 % de prestations sociales contre 29 % pour la moyenne des ménages pauvres.

▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ces revenus disponibles sont constitués à 31 % de minima sociaux (contre 16 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 16 % de prestations familiales (contre 6 %) et à 17 % de prestations logement (contre 7 %).

Les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social représentent respectivement 5 % et 6 % des ménages pauvres en Corse-du-Sud et en Haute-Corse. Les deux départements se classent parmi les derniers de France métropolitaine avec la Lozère, l'Aveyron et l'Ariège.

Au niveau national, ces ménages se trouvent surtout dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, dans les départements du Nord et de l'est de la France (Marne, Aube, Territoire de Belfort) ainsi qu'autour de la capitale ▶ **figure 7b**.

Un profil avant tout urbain

Dans les communautés d'agglomération de Bastia et du Pays Ajaccien, les territoires les plus urbains, le profil 6 représente respectivement 13 % et 9 % des ménages pauvres. Ces territoires concentrent en effet la majorité du parc social insulaire.

Le profil 6 est nettement moins présent dans les espaces de densité plus faible. Il représente 5 % des ménages pauvres dans l'EPCI périurbain de Marana-Golo, 2 % des ménages pauvres dans l'intercommunalité de l'Oriente. Il est quasi inexistant dans celui du Celavu-Prunelli.

▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI

